



## La Société d'assurance publique du Manitoba publie les résultats financiers du deuxième trimestre

Bien que la pandémie de COVID-19 ait posé des défis importants pour nos activités, la Société d'assurance publique du Manitoba demeure résiliente et conserve une saine situation financière, axée sur notre mandat stratégique et le service à la clientèle.

Les résultats financiers ont été solides, car la Société d'assurance publique du Manitoba a déclaré un bénéfice net de 195,5 millions de dollars, pour les six premiers mois de son exercice financier, se terminant le 30 septembre 2021, comparativement à 78,6 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Au cours de l'année précédente, il y a eu une distribution des excédents de 110,1 millions de dollars qui était destinée à servir d'allègement financier aux titulaires de police pendant la pandémie de COVID-19.

Le total des recettes gagnées pour les six premiers mois a connu une hausse de 4,3 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse était principalement attribuable à une augmentation du nombre de polices comportant des garanties supplémentaires pour risques spéciaux (SGS), qui ont affiché une hausse de 15,7 millions de dollars, compensée par une diminution des primes pour les véhicules et les conducteurs.

Les coûts des demandes d'indemnisation ont été inférieurs de 136,9 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier, ce qui représente une amélioration de 22,8 % par rapport à la même période l'an dernier, principalement en raison de l'incidence des taux d'intérêt sur les demandes d'indemnisation impayées et de la baisse des demandes d'indemnisation en raison des répercussions que la COVID-19 a eues sur le volume des véhicules sur la route.

« Les résultats du deuxième trimestre sont favorables. Cependant, le bénéfice net peut toujours changer tout au long de l'année en raison de facteurs liés aux conditions météorologiques qui déterminent les coûts des demandes d'indemnisation et des variations dans les résultats des investissements tributaires des marchés financiers », a déclaré Mark Giesbrecht, vice-président aux finances et directeur financier de la Société d'assurance publique du Manitoba.

La Société d'assurance publique du Manitoba poursuit ses activités avec une forte participation financière. Récemment, la Société a demandé à la Régie des services publics une diminution provisoire globale à jour de 1,2 % des primes d'assurance de base pour l'année 2022-2023. Environ 68,6 % des véhicules ne connaîtront aucun changement ou une réduction des taux par rapport à l'année précédente.

Dans la même demande, la Société a demandé le retrait de la disposition sur le dégagement de capital de 5,0 % qui est remplacée par un remboursement global de 335 millions de dollars qui serait accordé aux contribuables au début de 2022.

« Historiquement, les deux premiers trimestres de l'exercice financier de la Société génèrent un profit, qui est ensuite compensé par une augmentation des demandes d'indemnisation au cours des mois d'hiver », a déclaré Giesbrecht. La Société demeure déterminée à s'acquitter de son mandat d'offrir une couverture et un service exceptionnels à des tarifs abordables, prévisibles et stables à long terme. »